

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

du 23 Janvier 2024 à 19h

Présents :

Roselyne PEYROUZE VETTER
Françoise VAUX TRESOL
Noémie BROSILLE
Joëlle BUSTO

Pierrick CALVAGRAC
Albano FABRIS
Sébastien ASSEZAT
David SABATIER
Benoît BOUCHARDON

Date de la convocation 15 Janvier 2024

Secrétaire de séance : Noémie BROSILLE

Quorum : 9 présents le quorum de 5 est atteint, ouverture de la séance 19h00.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès verbal de séance du conseil municipal du 6 Novembre 2023
2. Délibération N°1/2024: Adhésion au SDEA
3. Délibération N°2/2024: Choix de l'entreprise pour les travaux de la façade de l'église
4. Divers

1. Approbation du procès verbal de séance du conseil municipal du 6 Novembre 2023. Chaque conseiller a reçu le PV aucune remarque, ni modification demandée, il est approuvé à l'unanimité.

2. Délibération N°1/2024: Adhésion au SDEA.

Jusqu'à la fin 2015, l'état apportait son aide aux communes via le dispositif ATESAT. Le département a pris la relève à la fin de ce dispositif en proposant une convention par l'adhésion au SDEA, pour de l'aide technique sur la voirie. Dès 2015 la mairie a adhéré, cette convention est renouvelable tous les 3 ans (signée pour 1 an, renouvelable 2 fois), le coût prend en compte le nombre d'habitants il est donc de 330€ HT par an (2,75€ par habitant). Après exposé aux conseillers : Approbation à l'unanimité de la signature de la convention et du paiement de la cote-part.

3. Délibération N°2/2024: Choix de l'entreprise pour les travaux des façades de l'église .

Les travaux de réfection de la toiture se sont faits en 2023, le chantier s'est bien passé. A ce jour le montant des subventions obtenues est de 71%, nous sommes encore en attente d'une réponse de la Région AURA. Dans la continuité il serait bon de refaire les façades. 4 entreprises ont été sollicitées, l'une n'est pas intéressée les 3 autres ont fait un devis. Après réflexion le clocher et la façade arrière donnant sur le parking sont en bon état, il ne semble pas opportun de dépenser de l'argent public inutilement. Les façades sous réserve que les pierres le permettent seront jointées, le clocher et la dernière façade seront nettoyées à haute pression. La question de la différence visible entre le clocher et le reste est soulevée, un mariage joints/enduit existant nettoyé ne devrait pas d'un point de vue esthétique être dérangeant. Devis entreprise Bathail (au prorata des m² sur le devis initial de toutes les façades) est ~ 31 200€ Devis entreprise: Machissot ~ 30 000€ et Devis Yoann Charette ~ 18 500€. Les différences sont sans doute les charges sociales plus importantes sur les grosses entreprises avec des salariés. Les 3 entreprises ont de bons échos sur la qualité du travail. L'entreprise Charrette, qui a déjà rénové l'église de St Jean Chambre, et qui est bien moins chère que les autres entreprises est retenue. Pour le financement outre des demandes de subvention une Collecte de fonds par la fondation du patrimoine afin de recevoir des dons (mécénat) est prévue. Approbation à l'unanimité par le conseil

4. Divers :

Pour le remplacement du congé maternité de Camille qui accouche fin mars, nous avons rencontré la secrétaire de Gilzac et Bruzac, Sylvie Du Pasquier qui viendra une journée par semaine les lundis à partir de début février.

Commercialisation de la fibre fin Février pour St Julien le Roux, à cet effet une réunion publique est organisée par ADN, le 01 février à Vernoux salle du lac à 18h30.

Prochain bulletin municipal du printemps appel aux articles, animation chasseur ?

Anticipation budget : Mr Valette du département est venu voir l'état des routes avec Mme le Maire, pour prévoir les campagnes d'emplois 2024. Des trous sur la route de La Blachete, du croisement en haut jusqu'au au cimetière, plus d'autres réparations sur les autres routes environ 12,000€.

Pour le chemin du Bacha des emplois ne seraient pas une solution car la route est très dégradée, les services de la Poste commencent à faire pression sur les mairies pour ne plus aller sur des routes trop abîmées.

D'autre part cette voie même si elle ne dessert qu'une maison est empruntée tous les jours par le bus du ramassage scolaire. Les travaux de réfection totale avoisineraient les 30,000€ il faut donc avant le budget y réfléchir, possibilité de déposer des demandes de subventions au département.

L'accès au terrain derrière la mairie est chiffré à 11,600€.

Départ locataires mairie courant mars, nouvelle locataire arrive début avril avec 2 enfants. (potentiel pour le ramassage scolaire) elle travaille sur Vernoux.

Le 27 avril après midi, proposition de recevoir une photographe Nina Ferrer-Glaize originaire de Vernoux qui présenterait ses photos à travers une animation à la mairie.

La CAPCA a répondu à un appel à projet sur le vélo pour le pays de Vernoux, proposition itinéraires sur St Julien le roux avec voie cyclables, peintures au sol... Total 24 600€, pas d'informations sur les financements (à charge de qui ?) Peu d'informations sur ce projet... Box à vélo proposé à 2000€ à l'église, quel intérêt pour St Julien ? Mme le maire doit faire un retour aux services de la CAPCA.

Distribution du DICRIM, 9 retours pour formulaire recensement de matériel

Comme évoque sur le dernier bulletin municipal une formation aux gestes de premiers secours est proposée par les pompiers, le samedi 30 mars, maximum 10 personnes, 7 personnes se sont inscrites, suite au bulletin.

Dans la même genre, une initiation aux premiers secours proposée aux enfants à partir de 10 ans, 3€ pour 2 heures par la Croix Rouge, idées de proposition à creuser, prise en charge par la mairie pour nos jeunes ?

Mme le maire ayant épuisé l'ordre du jour, demande aux conseillers présents s'ils ont quelque chose à rajouter ou infos à donner. Mr Fabris dit qu'il a vu les équipes en train de changer poteau EDF et que celui du croisement montant au château d'eau n'a pas été fait, Mme le maire en prend note pour le signaler. Aucune autre intervention, ni remarque.

Fin du conseil à 19h45



Mme le Maire
Roselyne Peyrouze-Vetter
Saint Julien le Roux

secrétaire
de séance
Noémie BROUILLE